

2022 DSOL 27 : Subventions (37 600 euros) à 17 associations et convention ou avenant avec sept d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2022.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Mois Parisien du Handicap a pour but de promouvoir, autour d'évènements culturels, sportifs, festifs, de conférences ou de débats, l'apport des Parisien-ne-s en situation de handicap à la vie de la Cité, et de sensibiliser les Parisien-ne-s aux questions de handicap et d'accessibilité. L'enjeu commun est de combattre les préjugés pour accepter l'autre dans son altérité et sa différence, assurer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, promouvoir les valeurs de solidarité, d'inclusion et d'ouverture à l'autre.

Au programme cette année : des activités de sensibilisation, du handisport, des spectacles, des expositions et visites guidées. Le 1^{er} juin, le colloque organisé à l'Hôtel de Ville sur le thème « Ville et handicaps », offre l'occasion d'échanger avec des juristes, des entrepreneurs, des chercheurs et des sportifs sur des enjeux d'accessibilité urbaine concrets. Le 9 juillet un bal inclusif clôturera cette 13^e édition.

Au-delà du travail quotidien accompli dans les arrondissements parisiens, par les mairies, les associations, les établissements médico-sociaux, les établissements scolaires et bien d'autres acteurs locaux, des temps forts permettent dans l'année d'affirmer cet objectif.

La 13^e édition du Mois Parisien du Handicap se tient durant tout le mois de juin 2022. Pour cette nouvelle édition, l'art, la culture, le sport, et les loisirs sont à nouveau mis à l'honneur, au travers de nombreux événements participatifs et accessibles organisés avec l'appui de différents partenaires : associations, médiathèques, musées, conseils locaux du handicap... Les associations parisiennes participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et se mobilisent pour proposer des actions à la fois innovantes et conviviales, favorisant l'inclusion et le partage.

Le présent projet de délibération a pour objet de proposer l'attribution de subventions pour un montant total de 37 600 euros à 17 associations qui se mobilisent lors de cet événement.

L'association **Accès Culture** a pour but de permettre l'accessibilité au spectacle vivant à des personnes en situation de handicap sensoriel par le biais d'aides techniques : audiodescription, maquettes tactiles, visites accessibles, adaptation en langue des signes française, médiation et ateliers adaptés.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose neuf visites culturelles aux personnes aveugles, malvoyantes, malentendantes et sourdes, locutrices de la LSF, permettant d'aller à la découverte du patrimoine parisien. Ces sorties, d'une durée de 2 heures, allient visites culturelles et promenades descriptives. L'association propose des promenades à la découverte du Palais Royal dans le 1er arrondissement, des Arènes de Lutèce dans le 5e arrondissement, du Palais de la Porte Dorée dans le 12e arrondissement, du Trocadéro dans le 16e arrondissement. Par ailleurs, l'association propose 11 représentations accessibles de différents spectacles durant le mois de juin (théâtre, danse...).

L'association **A Chacun Ses Vacances (ACSV)** a pour but d'organiser des loisirs et des séjours de vacances pour les enfants à partir de 9 ans, les jeunes et les adultes en situation de handicap de Paris et la région Ile de France, qu'ils souffrent de déficience physique, intellectuelle ou sensorielle.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association organise un spectacle de danse adaptée, dans la salle des fêtes de la mairie du 20e arrondissement le 25 juin, porté par le professeur de danse thérapie, en conviant d'autres acteurs des loisirs adaptés, notamment un groupe pratiquant la danse-fauteuil, une troupe de théâtre et une troupe de batucada. L'association fait également appel à un ESAT pour la réalisation d'un buffet de convivialité en fin de spectacle.

L'association **Apertura** a pour objectif de développer des projets culturels afin d'encourager la mixité sociale. Elle propose le projet « Mon point de vue », une série d'ateliers d'initiation à la photographie, avec prêt d'appareils photo, accessibles aux personnes valides et non valides, réalisés lors de promenades en milieu urbain.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association souhaite organiser une exposition photos éphémère, construite à partir des clichés de balades-reportages, le 18 juin, dans le jardin de Christine, au sein de la Cité Rose au 15 ter rue Curial dans le 19e arrondissement, en partenariat avec des associations locales, pour promouvoir l'insertion des personnes en situation de handicap. Le 25 juin est également proposée une initiation au dodgeball (sport collectif dans lequel les joueurs de chaque équipe tentent d'éliminer leurs adversaires, tout en évitant de se faire toucher eux-mêmes) au gymnase Tandou dans le 19e

arrondissement, avec l'association AMD Dodgeball Paris et le centre Loisirs Pluriel.

L'association « **Arzazou** » a pour but la mise en place et le développement d'ateliers d'expression plastique et de création à destination de publics divers.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose l'ouverture d'ateliers d'arts plastiques « Handi Arts » pour adultes en situation de handicap pour l'initiation aux pratiques artistiques plastiques diverses ainsi que pour les enfants et adolescents en situation de handicap (jeux de couleurs, de matières, travail de la terre, modelage). Ces ateliers se tiennent dans le 14e arrondissement tous les mardis de juin, soit 4 séances de 2 heures.

L'association Bête à Bon Dieu Production organise et diffuse des spectacles vivants, ainsi que toutes actions culturelles, citoyennes et artistiques accessibles à tous en français et en langue des signes.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose différentes interventions. Le 11 juin, elle tient un stand au Forum du Mois Parisien du Handicap organisé par le Conseil Local du Handicap du 14e arrondissement. Elle organise des discussions à visée philosophique questionnant le désir de liberté : quelle liberté dans un corps empêché ? Une discussion est accessible en LSF.

Le 24 juin, elle organise le Festival Philoscène. Elle propose un atelier philo à la bibliothèque Brassens sur le thème Désir de liberté, avec une installation des dessins dans la bibliothèque. Cet atelier est proposé aux jeunes sourds adolescents du Centre Grosselin, en présence de deux interprètes en LSF. Enfin, elle organise un atelier philo au Foyer d'Accueil Médicalisé Sainte-Geneviève avec une praticienne philo et une artiste, sur le thème de la liberté et du bonheur, avec un groupe de 10 résidents en situation de handicap participant à l'année aux ateliers Philoscène. Les pensées et dessins des résidents sont reproduits par l'artiste et donnent lieu à une installation semi-permanente, à hauteur des fauteuils roulants, permettant de partager avec tous les résidents du foyer.

L'association **Cercle Chevaliers d'Assas** a pour but la pratique de l'épée en loisir ou en compétition. Depuis 15 ans, le club reçoit chaque semaine de jeunes autistes âgés de 10 à 22 ans, au Gymnase Chaumont-Lepage dans le 19e arrondissement.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, le club organise une rencontre sportive intégrant de jeunes autistes aux licenciés. L'objectif est de permettre aux jeunes de prendre confiance en eux, d'améliorer la motricité, la concentration, la coordination, leur perception de l'environnement et d'être en relation avec l'autre. Durant cette journée, trois ateliers sont organisés (cible électronique, parcours d'agilité et assauts en piste par équipe) et chaque équipe est constituée d'un jeune autiste, d'un enfant et d'un adulte du club. Après les ateliers et la remise de récompenses, un moment de convivialité est organisé.

Le Comité Départemental de Cyclotourisme de Paris – CODEP 75 a pour but de favoriser toute action utile au développement et à la promotion du cyclotourisme. L'association organise des randonnées et développe des actions « vélo et santé ». Des tandems, tricycles, vélo-pousseurs ou encore vélos-couchés rendent possible la pratique du vélo à de nombreuses personnes en situation de handicap, qui peuvent ainsi bénéficier des bienfaits de cette activité physique et de loisirs adaptée, dans un environnement agréable.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, le CODEP 75 propose, tout au long du mois de juin, des journées d'accueil et d'essai de matériel visant à sensibiliser à la pratique du vélo par des personnes en situation de handicap. Au programme des séances-découverte, stages d'initiation, balades accessibles en tricycle ou tandem, dans le bois de Vincennes et sur les bords de Marne.

La Compagnie Air de danse a pour but de créer, enseigner et diffuser des spectacles vivants, à travers le cirque, le théâtre, les arts plastiques, la danse, afin de rassembler des publics divers. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose, le 2 juillet après-midi, dans le quartier Politique de la Ville du 18^e arrondissement, des ateliers artistiques divers, réservés en priorité au public en situation de handicap et à leurs familles. Le soir, un cabaret sera ouvert, où les artistes professionnels se mélangent aux bénévoles, aux amateurs mais aussi au public. La soirée se poursuivra par un moment convivial et festif.

La Compagnie Idées Baladeuses a pour but de promouvoir la création et la diffusion de manifestations artistiques et éducatives, notamment celles liées à l'art chorégraphique contemporain, sous toutes ses formes et pour tout public.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, la compagnie propose, dans le 14^e arrondissement, une action de sensibilisation à la danse contemporaine de cinq séances de 2 heures chacune. Elle organise un premier atelier de découverte et de sensibilisation à la danse contemporaine adapté à la condition physique des participants. Puis, trois ateliers d'approfondissement et d'élaboration d'une courte forme de représentation sont proposés dans l'objectif de réaliser une chorégraphie.

La Compagnie les Rêves fous se consacre à toute action et manifestation artistique ayant comme outil le théâtre, investissant particulièrement le domaine du théâtre participatif. Cet art permet de mobiliser un groupe autour d'une thématique.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose une activité de « théâtre forum » aux résidents du Foyer Plein Ciel qui se tient au centre Paris Anim Ken Saro Wiwa dans le 20^e arrondissement. Un groupe d'une vingtaine de personnes en situation de handicap est associé au projet. Ces sessions de « théâtre forum » proposent une représentation théâtrale suivie de l'intervention directe sur scène des résidents du foyer avec les comédiens. Une intervenante de la Compagnie mène l'événement, en interaction avec le public. L'objectif est de dénouer

les problématiques du quotidien liées au handicap ou aux discriminations, faciliter les prises de conscience, et sensibiliser aux préjugés.

L'association **Constrictor** créé des œuvres cinématographiques et photographiques afin de promouvoir la culture des arts cinématographiques.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose deux actions. Elle organise des projections du film "Il a, aurait, voudrait" sur le thème de la sexualité des personnes en situation de handicap, suivies d'un débat. Les projections ont lieu au Centre Paris Anim situé Place des Fêtes dans le 19e ; aux Conseils Locaux du Handicap des 13e et 19e arrondissements. Elle organise également des ateliers musique avec deux musiciens : composition de morceaux de musique inspirés par l'histoire de Yanissa (handicapée de naissance, en fauteuil, qui vit aujourd'hui avec son compagnon, leur fils et attend un deuxième enfant). Les ateliers participatifs associent des résidents de Cap Devant, des habitants du 19e et du 13e arrondissement. Les ateliers se tiennent au CAPLA dans le 19e et à l'ARBP dans le 13e arrondissement.

L'association **Escapade, Liberté et Mobilité**, a pour objectif de développer et favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux patrimoines naturels, à la culture, à l'éducation, à la formation, au travail et aux loisirs. Dans ce contexte, l'association a développé un projet d'accès à des sites naturels afin que les parisiens à mobilité réduite puissent bénéficier des bienfaits et des plaisirs que procure la pratique d'activités de plein air. L'association dispose de véhicules électriques adaptés et forme des accompagnateurs bénévoles. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2022, l'association propose d'organiser un biathlon handivalide mixte dans le bois de Vincennes. Il s'agit d'une course d'orientation et d'une épreuve de tir, sarbacane et tir à l'arc. L'objectif est de créer une cohésion d'équipe solidaire et gagnante entre personnes en situation de handicap et valides autour d'une activité sportive.

L'association Exponentielle et sa compagnie « Dance Cie » a été fondée par des artistes danseurs venus de différents horizons qui se sont rassemblés pour véhiculer leur discours, partager la danse, échanger et s'enrichir mutuellement de leurs visions respectives, de leurs cultures, de leur éducation, de leurs parcours différents.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose un projet chorégraphique qui comprend deux spectacles de sensibilisation au handicap. Le spectacle *L'Essence*, un autre regard sur le handicap est proposé avec une audiodescription, en partenariat avec l'Institut National des Jeunes Aveugles. La représentation a lieu le vendredi 10 juin à la salle Jean Dame dans le 2^e arrondissement. Le spectacle *Hommage à Lui*, en hommage à Stephen Hawking, est proposé le mardi 28 juin à la salle des fêtes de la Mairie du 14^e arrondissement. Ces spectacles chorégraphiques visent à sensibiliser le grand public au handicap. Des temps de débats sont organisés à l'issue des représentations.

L'association Les Chemins de la Danse a pour but de promouvoir pour tous des activités d'expression artistique, corporelle et culturelle favorisant le développement personnel et le lien social. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association organise, en partenariat avec la Mairie du 14^e arrondissement, une performance chorégraphique et musicale qui réunit des artistes en situation de handicap ou non, avec la collaboration artistique de deux musiciens, un pianiste et un batteur. Un bal inclusif et inter-générationnel par le collectif "Rencontres Dansées" s'inscrit dans la continuité de cette proposition artistique, le 21 juin, soir de la fête de la musique.

L'association Loisirs Pluriel de Paris 13, a pour but de favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs sans hébergement et de permettre à leurs parents de bénéficier d'un mode d'accueil adapté aux besoins de leurs enfants. Elle accueille à parité, sur le site situé rue Yéo Thomas dans le 13^e arrondissement, des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans, le mercredi et lors des vacances scolaires.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, les enfants et adolescents accueillis au sein de la structure, réalisent, en collaboration avec une artiste plasticienne bénévole, une fresque murale dans les espaces communs du Pôle Handicap, afin de rendre plus chaleureux et joyeux les espaces communs permettant ainsi de développer leur pouvoir d'agir, décorer et investir les lieux.

L'association **Les Papillons blancs de Paris – APEI 75** a été créée en 1950 par et pour des parents souhaitant développer des actions d'accompagnement et de solidarité en faveur des personnes en situation de déficience intellectuelle. Sa mission principale est d'aider les personnes en situation de handicap mental à vivre et à s'épanouir grâce à l'accès aux droits, à l'éducation, au travail, aux soins et aux loisirs. Depuis 5 ans, l'atelier des « Papillons Blancs photographes » se déploie vers la découverte de Paris.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'atelier photo de l'association a noué un partenariat avec le collectif d'artistes 59 Rivoli. Les photographes en situation de handicap ont photographié les artistes en pleine action jusqu'au mois de mai 2022. Les « papillons photographes » qui participent sont des adultes en situation de handicap mental, disposant d'une autonomie dans les actes de la vie courante. Le résultat de ce travail est exposé deux semaines pendant le Mois du handicap dans la galerie du 59 Rivoli dans le 1^{er} arrondissement.

L'association Personimages fonde son action sur le principe de reconnaissance des aptitudes des personnes en situation de handicap mental et sur la volonté de leur offrir, à travers l'art, des possibilités d'expression. Elle développe un programme d'ateliers artistiques (peinture, théâtre, musique, danse..) animés par des artistes professionnels qui accueillent enfants et adultes trisomiques, autistes,

handicapés sensoriels ou physiques, et psychotiques. Elle organise également des expositions et stages durant les vacances scolaires ainsi que lors d'évènements participatifs avec des publics ordinaires permettant de faire connaître et valoriser la production artistique des ateliers, ce qui contribue à renforcer l'estime de soi et à changer le regard du public sur le handicap.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose différentes opérations de sensibilisation au handicap. Elle organise deux expositions de tableaux réalisés dans le cadre des ateliers par les participants en situation de handicap intellectuel ; un spectacle de musique et danse au Centre social et culturel Didot dans le 14^e arrondissement ; la tenue d'un stand au Forum du Mois Parisien du Handicap du 14^e arrondissement.

Compte tenu de l'intérêt des projets de ces associations, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap et qui s'inscrivent dans les objectifs de la politique parisienne en matière de handicap, d'inclusion et d'accessibilité universelle, je vous propose d'approuver l'attribution de subventions pour un montant total de 37 600 euros répartis entre 17 associations au titre de 2022 :

- Accès Culture : 4 000 euros ;
- Apertura : 1 500 euros ;
- Arzazou : 1 000 euros ;
- A Chacun Ses Vacances : 600 euros ;
- Bête à bon dieu production : 4 000 euros ;
- Compagnie les rêves fous : 3 000 euros ;
- Cercle Chevalier D'Assas : 2 000 euros ;
- Codep 75 : 1 000 euros ;
- Compagnie Air de danse : 2 000 euros ;
- Compagnie les Idées baladeuses : 1 000 euros ;
- Constrictor : 1 000 euros ;
- Escapade Liberté et Mobilité: 2 500 euros ;
- Exponentielle : 3 000 euros ;
- Les chemins de la danse : 3 500 euros ;
- Les Papillons Blancs : 5 000 euros ;
- Loisirs Pluriel 13 : 700 euros ;
- Personimages : 1 800 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris